

## VOS DÉPLACEMENTS À L'EXTÉRIEUR



- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent.
- Faites en sorte que vos bijoux ne soient pas trop voyants.
- Faites vous accompagner pour aller retirer de l'argent.
- Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé (commerce, établissement public...)
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux sombres et isolés. Marchez face aux voitures, au milieu du trottoir, votre sac fermé et tenu en bandoulière.

## NUMÉROS UTILES

**EN CAS D'URGENCE, POUR CONTACTER  
LA GENDARMERIE, COMPOSEZ LE 17**

Numéro d'urgence : **112** / Sourds et malentendants : **114**

Pompiers : **18** / SAMU : **15**

Carte bancaire perdue ou volée : **0 892 705 705**  
Opposition chéquier : **0 892 683 208**  
Infos escroqueries : **0 811 020 217**



## SI VOUS ÊTES VICTIME

- **N'OPPOSEZ AUCUNE RÉSISTANCE**
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention ou faire fuir votre agresseur.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant le physique et la description de votre agresseur et contactez au plus vite la gendarmerie pour déposer plainte.



## Les seniors face aux risques de délinquance

### FICHE D'INFORMATIONS



**Pour bénéficier de conseils personnalisés  
rapprochez-vous de votre brigade locale**



## NE RESTEZ PAS ISOLÉ

- Participez à une vie associative et rapprochez-vous de personnes susceptibles de vous assister en cas de besoin.
- Gardez une liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence.
- Si nécessaire, ayez recours à une société de téléassistance.
- Une situation vous semble inhabituelle, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie qui peut vous conseiller et vous aider.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS



Cette opération profite à toutes les personnes âgées qui peuvent se sentir vulnérables ou menacées (canicule, Covid, victimes de cambriolage, de vol par ruse ou d'escroquerie...)

**POUR EN BÉNÉFICIER, INSCRIVEZ-VOUS OU FAITES VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE VOTRE LIEU DE DOMICILE.**



## LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN

- ✓ Fermez votre porte à clé même lorsque vous êtes chez vous.
- ✓ De nuit, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes (RDC, sur rue).
- ✓ Ne laissez pas vos clés sous un paillason, un pot de fleurs...
- ✓ Faites équiper votre porte d'un œilleton ou d'un entrebâilleur.
- ✓ Entreposez vos outils et échelles dans un local fermé.
- ✓ N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres. Évitez les termes « veuf, veuve, madame ou mademoiselle ».



## UNE VISITE À VOTRE DOMICILE



- ✓ Vous ne connaissez pas la personne, n'ouvrez pas la porte.
- ✓ Peu importe la qualité ou la profession de votre visiteur :
  - exigez la présentation d'une carte professionnelle.
  - à la moindre incertitude, ne le laissez pas entrer.
- ✓ En cas de doute, renseignez-vous auprès de la mairie, de l'administration / entreprise que le démarcheur dit représenter ou appelez la gendarmerie.
- ✓ Votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la gendarmerie.
- ✓ Ne signez pas un document qui ne vous semble pas clair.
- ✓ Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou objets de valeurs.
- ✓ Ne vous laissez pas distraire et veillez à ce que personne ne se déplace seul dans les pièces de votre maison.



## LES DANGERS D'INTERNET

- Protégez votre ordinateur en installant un anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance :
  - Protocole « HTTPS », présence d'une icône cadenas ou clé.
- Un doute sur la provenance d'un e-mail ? Ne l'ouvrez pas !
- Ne répondez jamais à un e-mail vous demandant vos identifiants de connexion ou vos coordonnées bancaires.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie, signalez-le en priorité à votre banque, puis à la gendarmerie.